

répondu d'une façon telle que la seule façon d'entendre sa réponse est que lui et ses collègues ont rencontré les présidents des chemins de fer.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. MacInnis: Est-ce le cas ou ont-ils déjà rencontré les présidents des compagnies de chemin de fer?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député ne fait que répéter la question du représentant de Cumberland.

M. Nielsen: Et cette réponse?

M. l'Orateur: Il n'incombe pas à la présidence de veiller à ce qu'on réponde aux questions. S'il n'y a pas de réponse à une question, on passe à une autre.

M. MacInnis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; si le ministre choisit de répondre à une question posée par un député, il doit y répondre avec précision. Or, le ministre du Travail était loin d'être précis.

LA MAIN-D'ŒUVRE

FERMETURE PRÉSUMÉE DE CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR IMMIGRANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je veux poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une question découlant de celle soulevée par le député de Burnaby-Coquitlam. A-t-on fermé les centres de formation professionnelle de Riverdale et de Castle Frank pour immigrants ou d'autres centres similaires? Si oui, serait-ce dans le cadre du programme d'austérité du gouvernement, comme M. Fenwick l'a déclaré?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute qu'on puisse poser la deuxième partie de cette question. Le député demande en fait une opinion. J'ai l'impression qu'on a déjà répondu à la première question.

M. Brewin: Je pose donc la première question. Le ministre pourrait-il nous dire si on a vraiment fermé ces centres?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je vais tenir la question pour préavis et j'y répondrai lundi.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il

[M. MacInnis.]

en est des autres déclarations de M. Fenwick à propos des réductions du programme de formation de la main-d'œuvre qui comptait 500 inscrits en septembre par rapport à 2,000 en avril. Le ministre pourrait-il aussi commenter la déclaration de M. Raymond Poirier, directeur du Centre de formation de la main-d'œuvre à Montréal voulant que des 63,000 chômeurs de Montréal. . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait poser une question.

M. Douglas: Je demande s'il est exact que 1,000 seulement des 63,000 chômeurs de Montréal reçoivent une formation. Le ministre peut-il nous dire si vraiment on ralentit le programme, à une période où le chômage est à la hausse.

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, je prends également cette question comme préavis, et j'y répondrai lundi.

[Traduction]

M. Ed. Schreyer (Springfield): J'aimerais demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il sait que les facteurs fondamentaux de classification, quant aux connaissances et aux qualifications, dans le cadre du programme de formation de la main-d'œuvre, ont été sérieusement réduits. Si le ministre le sait, peut-il nous expliquer pourquoi?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne puis voir comment on peut poser verbalement ce genre de question en ce moment.

LE NATIONAL-CANADIEN

REPRÉSENTANTS FÉDÉRAUX À LA RÉUNION RELATIVE AUX LICENCIEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports, mais étant donné son absence, je voudrais la poser au premier ministre.

Hier, j'ai demandé au ministre des Transports s'il assisterait à une réunion en masse prévue à Sydney pour dimanche prochain au sujet des licenciements massifs d'employés du National-Canadien dans la région atlantique. Or, le ministre a répondu qu'il ne serait pas présent. Je suppose qu'il doit aller dans l'Ouest.

Comme question supplémentaire, j'ai demandé si le gouvernement serait représenté. Le ministre a répondu qu'il tiendrait la question pour préavis.